



DECRET D/2021/.0009/PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN COMMANDEUR DANS
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE A " TITRE POSTHUME "

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION;

VU La Charte de la Transition ;

VU La Loi L/2018/025/AN du 3 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

VU le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de défense et de sécurité ;

VU L'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Est nommé au Grade de **COMMANDEUR** de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée à " **TITRE POSTHUME** ", **Colonel Yémoiba CAMARA** du **Bataillon de la Sécurité Présidentielle**, pour le courage et la bravoure pendant les opérations du 5 septembre 2021.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le

04 JAN 2022

Colonel Mamadi DOUMBOUYA

Président de la Transition
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée